

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE															
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES 1 rue Guérifot 14370 ARGENCES 02 31 15 63 70	<p>L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle des fêtes de la commune de Bellengreville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.</p> <p>Étaient présents : Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Marie-Françoise ISABEL, Thomas LEROY, Florence GUERIN, Jacques-Yves OUIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, Florence SERANDOUR, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, Christian CALLEJAS (Suppléant d'Eric DUVAL), Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Régine ÉNÉE, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Coralie ARRUEGO, Daniel BUISSON, Alexandra LEPINAY, Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Jean-Marc FURON, Olivier GUILMETTE, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Laurence MORIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés : Lydie MAIGRET (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Marianne TURPIN (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), Magali LONCLE (pouvoir à David BOUDET), Stéphane AMILCAR, William HERFORT (pouvoir à Philippe PIARD), Christel POIROT (Pouvoir à Daniel BUISSON), Stéphane CASTEL (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Didier LEMONNIER (pouvoir à Patricia LECOMTE), Céline LEGRIGEOIS.</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Pierre FORGEAS</p>														
Date de convocation : 12.12.2025															
Date d'affichage 12.12.2025															
Nombre de conseillers : <table> <tr><td>En exercice</td><td>44</td></tr> <tr><td>Présents</td><td>35</td></tr> <tr><td>Titulaires</td><td>34</td></tr> <tr><td>Suppléants</td><td>1</td></tr> <tr><td>Pouvoirs</td><td>7</td></tr> <tr><td>Votants</td><td>42</td></tr> <tr><td>Quorum</td><td>23</td></tr> </table>	En exercice	44	Présents	35	Titulaires	34	Suppléants	1	Pouvoirs	7	Votants	42	Quorum	23	
En exercice	44														
Présents	35														
Titulaires	34														
Suppléants	1														
Pouvoirs	7														
Votants	42														
Quorum	23														
Délibération n° 2025/158															
Objet : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Acquisition des parcelles ZB 012 et ZB 037															
<p>Comme évoqué lors du dernier conseil communautaire, il est proposé de représenter le projet d'acquisition des parcelles ZB 012 et 037 à la commune de Moult. En effet, lors du conseil du 28 aout 2025 (délibération 2025/12), les élus de la commune de Moult-Chicheboville avait été invité à tort à sortir lors des débats et du vote. C'est pourquoi le Président souhaite représenter ce point pour prendre en compte l'ensemble des élus devant prendre part aux votes.</p> <p>Projet d'acquisition des deux parcelles boisées cadastrées ZB 012 et ZB 037, situées au 5, route de Saint-Pierre-sur-Dives, pour une contenance totale de 18 905 m² en zone Ue du Plan Local d'Urbanisme, pour un montant de 170 145 € hors frais annexes. (Avis des domaines</p>															

estimé à 21 500€).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité avec une abstentions et six votes pour:

↳ décide de ne pas autoriser l'acquisition, auprès de la commune de Moult-Chicheboville, des deux parcelles cadastrées section ZB 012 et 037, pour un montant de 170 145 € (hors frais).

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre FORGEAS

Le Président,
Philippe PESQUEREL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr